

LA COUR DU PRINCE

Cour de France, cours d'Europe,
XII^e-XV^e siècle

Sous la direction de
Murielle GAUDE-FERRAGU, Bruno LAURIOUX et Jacques PAVIOT



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2011

www.honorechampion.com

**LE PERSONNEL DIPLOMATIQUE
D'AMÉDÉE VIII DE SAVOIE
ENTRE FRANCE ET BOURGOGNE AU TEMPS
DE LA GUERRE DE CENT ANS (1410-1440)**

L'activité diplomatique d'Amédée VIII de Savoie avec la France et la Bourgogne est bien connue, notamment sa médiation entre les acteurs de la guerre de Cent Ans, ainsi que l'organisation de nombreuses conférences de paix entre 1422 et 1431¹. L'indépendance de ses États, les alliances de sa famille avec les ducs de Bourbon, de Berry, de Bourgogne et les comtes d'Armagnac², ses capacités diplomatiques en ont fait le médiateur le plus indiqué pour réunir la France et la Bourgogne et parvenir ainsi à la paix. La fin de la guerre n'a cependant pas été le seul but des déplacements des émissaires savoyards. Amédée VIII a aussi veillé à ses propres intérêts en cherchant à obtenir du roi de France la fixation des limites du Dauphiné à la suite du litige concernant la possession du comté de Valentinois³, les droits sur la

Abréviations utilisées : MDR : *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*; AST, TGS : Archivio di Stato di Torino, Sezioni riunite, inventaire 16, trésorerie générale de Savoie.

¹ Gaston du Fresne de BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, 6 vol. et un album, Paris, Librairie de la Société bibliographique – A. Picard, 1881-1891, t. II, 1882, p. 14, 17-19, 22, 81-88, 113-114, 318-336, 351-361, 367-370, 386-390, 405-414, 427 et 440; Francesco COGNASSO, *Amedeo VIII (1383-1451)*, 2 vol., Turin, G. B. Paravia, 1930 [nouv. éd. en un vol., Milan, Dall'Oglio, 1991 (*Collana storica*)], t. II, p. 1-72; Henri BAUD, « Amédée VIII et la guerre de Cent Ans », dans *Revue savoisienne*, t. CIX, 1969, p. 46-51; Yvon LACAZE, « Aux origines de la paix d'Arras (1435). Amédée VIII de Savoie médiateur entre France et Bourgogne », dans *Revue d'histoire diplomatique*, t. LXXXVII, 1973, p. 232-276; Bertrand SCHNERB, *L'État bourguignon 1363-1477*, Paris, Perrin, 2005, p. 180-184 et 240.

² Rappelons qu'Amédée était le petit-fils de Bonne de Bourbon, qu'il épousa en 1393 Marie de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi, et que sa mère, Bonne de Berry, s'était remariée la même année avec Bernard VII d'Armagnac.

³ Les dispositions testamentaires du comte Louis II de Poitiers, mort sans héritier légitime en 1419, furent à l'origine de la lutte qu'Amédée VIII et Jean de Saint-Vallier, évêque de Valence, proche parent du comte de Poitiers, se livrèrent au sujet du Valentinois. Le dauphin Charles avait hérité du comté, pour autant qu'il ne le cédât jamais

«rêve»⁴ de Mâcon provenant de la dot de Bonne de Bourbon, ou encore l'abandon de l'hommage que le marquis de Saluces avait prêté à Charles VI et qui, selon Amédée VIII, lui revenait⁵. Il en allait de même avec Jean sans Peur et Philippe le Bon pour les désaccords incessants concernant les limites entre la Bresse et la Bourgogne⁶. Ces mêmes limites ont aussi été un sujet de discorde avec les ducs de Bourbon, depuis la cession d'une partie des terres d'Antoine de Beaujeu à Louis de Bourbon et à Amédée VIII en 1402⁷.

Les relations diplomatiques d'Amédée VIII avec la France et la Bourgogne furent donc intenses lors de son règne, mais force est de

aux Saint-Vallier. Si cela était arrivé, Amédée VIII aurait pu prétendre au Valentinois. À court d'argent, le dauphin vendit les terres à Jean de Saint-Vallier et Amédée VIII considéra le comté comme sien. S'ensuivit une longue querelle juridique, pour laquelle Amédée demanda à Charles VII de le soutenir; G. du Fresne de BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII...*, t. II, p. 564-565; F. COGNASSO, *Amedeo VIII...*, t. II, p. 37-42.

⁴ Le roi Jean II avait constitué en 1363 une rente pour Bonne de Bourbon sur la «rêve» de Mâcon, un droit de péage sur les marchandises à leur sortie du royaume. À la mort de sa mère en 1403, le paiement a été suspendu, mais Amédée VIII l'a revendiqué comme perpétuel. De nombreux litiges furent à l'origine de cette décision, notamment dès 1424, quand Philippe le Bon a reçu le comté de Mâcon des mains d'Henri VI et que cette donation a été confirmée par Charles VII en 1435. En toutes ces occasions, Amédée VIII a intenté de longues démarches pour récupérer son bien; F. COGNASSO, *Amedeo VIII...*, t. I, p. 52, et t. II, p. 9-10; B. SCHNERB, *L'État bourguignon...*, p. 202.

⁵ Le marquis de Saluces s'était déclaré vassal des rois de France Charles V et Charles VI, bien que la Savoie ait reçu l'hommage des marquis dès 1305. Thomas III, marquis de Saluces, prêta finalement allégeance à Amédée VIII en 1413, après que ce dernier eut attaqué ses États. Il s'ensuivit de nombreuses ambassades savoyardes auprès du roi de France pour qu'il abandonnât ses prétentions sur le marquisat; Alessandro BARBERO, «La dipendenza politica del marchesato di Saluzzo nei confronti delle potenze vicine al tempo di Ludovico I», *Ludovico I marchese di Saluzzo. Un principe tra Francia e Italia (1416-1475). Relazioni al Convegno, Saluzzo, 6-8 dicembre 2003*, éd. Rinaldo Comba, Cuneo [Società per gli studi storici, archeologici ed artistici della provincia di Cuneo, 2003], p. 191-192 (*Marchionatus Saluciarum monumenta. Studi*, 1).

⁶ Samuel GUICHENON, *Histoire de la souveraineté de Dombes*, éd. M. C. Guigue, 2 vol., Lyon, A. Brun, 1863 [réimpr. anast., Lyon, R. Georges, 1997], t. I, p. 261-317, plus particulièrement p. 279-314; cf. aussi *Id.*, *Histoire de Bresse et de Bugey*, 5 parties en 1 vol., Lyon, J. A. Huguetan et M. A. Ravaud, 1650 [réimpr. anast., 2 vol., Roanne, Horvath, 1975-1976], 1^{re} partie, p. 73-78 et 82; MARIE JOSÉ, *La Maison de Savoie. [II:] Amédée VIII*, 2 vol., Paris, Albin Michel, 1962, t. I, p. 178-188; Olivier MATTÉONI, *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 82-83 (*Histoire ancienne et médiévale*, 52).

⁷ En 1402, Humbert VII de Thoire-Villars, sans héritier, vendit au duc Louis II de Bourbon les châteaux de Trévoux, d'Ambérieux et du Châtelard en Dombes. La même année Amédée VIII achetait à ce seigneur tout ce qui lui restait à l'est de la Saône, mais Jean sans Peur contesta cet achat en 1404 et revendiqua ces terres. Le roi de France dut intervenir mais ce n'est qu'en 1414 qu'un accord fut trouvé; MARIE JOSÉ, *La Maison de Savoie. Amédée VIII*, p. 182-184.

constater que l'on s'est peu intéressé aux protagonistes de cette pratique. Si les officiers de l'État savoyard ont fait l'objet de l'attention des historiens, comme Guido Castelnovo⁸ notamment, pour leurs charges au sein de l'administration centrale ou territoriale, il manque encore un questionnement de longue haleine sur le personnel diplomatique d'Amédée VIII et les mécanismes inhérents à son choix, cela d'autant plus que les ambassades permanentes n'existaient pas encore et que chaque envoi était le résultat d'une décision du duc et de son Conseil, reposant sur des critères que nous tenterons de mettre en lumière grâce à l'exceptionnelle série de comptes des Archives d'État de Turin, mais aussi des archives départementales de Savoie et de la Côte-d'Or, ainsi que des instructions remises aux ambassadeurs, des lettres ou encore des mémoires d'ambassades. L'exhaustivité étant impossible ici, il s'agira de dégager des tendances et des exemples significatifs.

La période prise en compte s'étend de 1410, date de la première intervention d'Amédée VIII en tant que médiateur à l'occasion de la paix de Bicêtre, signée le 2 novembre 1410, à 1440, lorsqu'Amédée devint pape sous le nom de Félix V et abandonna son titre ducal à son fils Louis. Bien qu'il se fût déjà retiré à l'ermitage de Ripaille en 1434, en laissant la lieutenance à Louis, Amédée VIII gardait un pouvoir décisionnel important depuis sa retraite, comme le montrent les voyages incessants des messagers arrivant à Ripaille ou le quittant⁹.

AMBASSADEURS D'AMÉDÉE VIII : LES HAUTS DIGNITAIRES

Amédée VIII, qui a relativement peu pratiqué la diplomatie directe, a envoyé les plus hautes autorités de sa cour, tels le chancelier et les maréchaux de guerre, ses plus proches conseillers, pour le représenter. Il s'agissait, bien entendu, grâce à leur présence, de rehausser la solennité de certaines ambassades par le prestige et l'autorité de ces grands seigneurs, d'autant plus s'ils agissaient de concert. Le chancelier Jean de Beaufort, docteur en droit et conseiller, a beaucoup œuvré dans la diplomatie d'Amédée VIII, surtout pour les rapports avec le roi des Romains

⁸ Cf. Guido CASTELNUOVO, *Ufficiali e gentiluomini. La società politica sabauda nel tardo medioevo*, Milan, Franco Angeli, 1994 (*Collana del Dipartimento di Storia dell'Università di Torino*, 297.8).

⁹ Eva PIBIRI, *En voyage pour Monseigneur. Ambassadeurs, officiers et messagers à la cour de Savoie (XIV^e-XV^e siècles)*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2010 (*MDR*, 4-XI), p. 16.

Sigismond de Luxembourg. Son action a été déterminante, notamment par de très longues ambassades en Hongrie et en Allemagne¹⁰. Il a évidemment participé à l'effort de paix d'Amédée VIII, en rencontrant notamment Sigismond à Paris en 1416¹¹ et le dauphin Charles à Lyon en 1420¹², toutefois son activité s'est surtout caractérisée par des missions auprès de ses homologues français, bourguignons et dauphinois pour préparer les conférences de paix ou pour y participer¹³. Il siégea par ailleurs au Conseil du roi par courtoisie en 1425 dans le cadre de la médiation d'Amédée VIII¹⁴. Jean de Beaufort prit également une part active aux pourparlers pour l'attribution des terres du Valentinois¹⁵, où ses compétences en droit, conjuguées au prestige de sa fonction, lui permirent de défendre au mieux les intérêts de son prince.

Les maréchaux de guerre participaient aussi à des ambassades d'envoyés qui devaient être magnifiées par leur présence, les maréchaux d'Amédée VIII étant en effet tous issus de l'élite seigneuriale¹⁶. Si leur fonction de représentation était importante pour l'activité diplomatique d'Amédée VIII – Jean de Seyssel était par exemple présent lors de la signature du traité de mariage entre Yolande de France, fille de Charles VII, et Amédée, fils de Louis de Savoie, en 1436¹⁷ – c'est surtout leur fonction de chef de guerre qui ressort des relations avec la France et la Bourgogne. Boniface de Challant¹⁸ représenta ainsi Amédée VIII

¹⁰ Eva PIBIRI, «*En ambassarie devers le roi des Romains. Les émissaires du duc Amédée VIII vers l'empereur Sigismond*», dans *La Suisse occidentale et l'Empire. Actes du Colloque de Neuchâtel des 25-27 avril 2002*, éd. Jean-Daniel Morerod, Denis Tappy, Clémence Thévenaz Modestin et Françoise Vannotti, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2004, p. 289-309 (*MDR*, 4-VII).

¹¹ AST, TGS, n° 61, 1414-1416, fol. 403v°.

¹² *Ibid.*, n° 66, 1419-1421, fol. 309.

¹³ À Lyon en 1422 (*ibid.*, n° 68, 1421-1423, fol. 341v° et 416v°), et à Yenne en 1427 (*ibid.*, n° 74, 1429-1430, fol. 192v°).

¹⁴ Pierre-Roger GAUSSIN, «*Les conseillers de Charles VII (1418-1461). Essai de politique historique*», dans *Francia*, t. 10, 1982, p. 107.

¹⁵ De mars à mai 1429; AST, TGS, n° 74, 1429-1430, fol. 196, 199v° et 203v; n° 75, 1430-1431, fol. 142v°.

¹⁶ Pour les maréchaux de Savoie, cf. G. CASTELNUOVO, «*Les maréchaux en Savoie au bas Moyen Âge*», dans *La Société savoyarde et la guerre. Huit siècles d'histoire, XIII^e-XX^e siècles*. Actes du XXXVI^e Congrès des sociétés savantes de la Savoie, Montmélian, 21 et 22 septembre 1996, éd. Christian Sorrel, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1997, p. 91-99 (*Mémoires et documents. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 100).

¹⁷ AST, TGS, n° 81, 1436-1437, fol. 356 et 357v°.

¹⁸ François Charles UGINET, «*Challant, Boniface de*», dans *Dizionario biografico degli Italiani*, t. XXIV, Rome, 1980, p. 361-363.

auprès du roi de France Charles VI, lors du traité d'Auxerre, le 15 juillet 1412, qui mit momentanément fin à la guerre entre Bourguignons et Armagnacs¹⁹. Jean de Seyssel, pour sa part, fut envoyé en France auprès de Charles VII ou de ses émissaires, à de nombreuses reprises pour traiter du problème des Écorcheurs en Bresse et en Bourgogne, particulièrement entre 1437 et 1444²⁰.

De tous les maréchaux de Savoie, Gaspard II de Montmayeur a sans conteste assumé le plus grand nombre de missions diplomatiques pour mettre fin à la guerre de Cent Ans. Ces légations le conduisirent auprès des ducs de Berry et de Bourbon en 1419²¹, en 1420 auprès du dauphin Charles²², auprès du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne en 1422²³, puis auprès de Charles VII et de son chancelier en 1422-1423 et 1424²⁴. Il participa à la conférence de Bourg-en-Bresse en 1424²⁵ et siégea par courtoisie au Conseil du roi en 1425, en compagnie du chancelier Jean de Beaufort²⁶. Cette proximité avec Charles VII fut d'ailleurs utilisée par Amédée VIII, afin que Gaspard de Montmayeur traitât directement des négociations liées aux problèmes des limites de la Bresse ou du Valentinois²⁷.

Si le chancelier ne participait guère aux ambassades mandées auprès du roi de France ou du duc de Bourgogne, alors que le tandem chancelier-maréchal était couramment employé par Amédée VIII pour ses relations avec l'Empire²⁸, les hommes de loi étaient par contre bien présents et extrêmement actifs, par exemple en la personne de Lambert Oddinet, docteur en droit et président du conseil résident de Chambéry de 1418 à 1434²⁹. On peut dire qu'il suppléait le chancelier Jean de Beaufort, étant donné qu'il fut envoyé en France et en Bourgogne avec le maréchal de Savoie Gaspard de Montmayeur à sept reprises entre 1422 et 1424, pour

¹⁹ Au retour de cette ambassade, il reçut d'ailleurs quatre cents florins d'Amédée VIII en remerciement de ses services «pour la paix en France»; AST, TGS, n° 59, 1412-1413, fol. 197.

²⁰ *Ibid.*, n° 83, 1437-1438, fol. 284; n° 85, 1439-1440, fol. 168v°, 173 et 175v°.

²¹ *Ibid.*, n° 66, 1419-1421, fol. 628v°.

²² *Ibid.*, fol. 309.

²³ *Ibid.*, n° 68, 1421-1423, fol. 346v°.

²⁴ *Ibid.*, fol. 244v°, 416v°, 417v° et 426v°; n° 70, 1424-1425, fol. 259v°.

²⁵ *Ibid.*, n° 70, 1424-1425, fol. 256.

²⁶ P.-R. GAUSSIN, «Les conseillers de Charles VII...», p. 107 et 121.

²⁷ AST, TGS, n° 74, 1429-1430, fol. 196, 199v° et 203v°.

²⁸ E. PIBIRI, *En voyage pour Monseigneur...*, p. 58-60; *EAD.*, «*En ambassarie...*», p. 291 et 301.

²⁹ G. CASTELNUOVO, *Ufficiali e gentiluomini...*, p. 160 et 210-211.

les conférences de paix instaurées par Amédée VIII. Il rencontra en ces occasions le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne, le dauphin Charles et son chancelier en 1422 et à diverses reprises les années suivantes³⁰. Ses capacités de juriste furent aussi mises à contribution lors des litiges pour les territoires de Bresse entre 1409 et 1412³¹, l'hommage de Saluces en 1414³², ou le Valentinois en 1429³³.

Tout comme pour le chancelier ou le maréchal, la présence d'un ecclésiastique de haut rang à la tête d'une ambassade en renforçait la solennité, le prestige et l'autorité. Dans ce sens, on peut être surpris par le nombre extrêmement faible des prélats ayant fait partie des ambassades mandées en France par Amédée VIII après 1410. Les rares cas trouvés concernent notamment une légation envoyée à la duchesse de Bourgogne Marguerite de Bavière peu après le meurtre de Montereau. La présence de l'évêque de Nice, Antoine Clément, devait sans doute apporter du réconfort à la veuve, mais aussi appeler à la paix dans ce contexte de représailles. La duchesse de Bourgogne avait en effet envoyé des lettres à Amédée VIII en lui demandant de l'aide pour venger son époux³⁴. Dans de toutes autres circonstances, il faut aussi signaler la légation composée de l'évêque de Genève, François de Metz, et de celui de Belley, Guillaume Didier, envoyée en France en 1436 afin de négocier le mariage de Yolande de France avec Amédée de Savoie, petit-fils d'Amédée VIII³⁵. Cette faible présence de membres du clergé au sein des ambassades savoyardes se retrouve aussi dans les légations envoyées auprès de l'empereur Sigismond et de ses successeurs. Les prélats étaient surtout choisis lors de négociations pour un mariage, et dès 1454 pour des ambassades liées à la croisade³⁶. Le nombre des prélats au sein des ambassades augmenta cependant dès 1440, alors qu'Amédée VIII, devenu pape, envoya des légations composées d'ecclésiastiques en commun avec celles de son fils Louis, afin de rallier la France à son

³⁰ AST, TGS, n° 68, 1421-1423, fol. 344v°, 346v°, 416v°, 417v° et 426v°; n° 70, 1424-1425, fol. 256, 259v° et 260r°-v°.

³¹ *Ibid.*, n° 55, 1407-1411, fol. 291v°; n° 57, 1411-1412, fol. 109, 113v° et 122v°.

³² *Ibid.*, n° 60, 1413-1414, fol. 196.

³³ *Ibid.*, n° 74, 1429-1430, fol. 196, 199v° et 203v°.

³⁴ *Ibid.*, n° 65, 1418-1419, fol. 214v°; *Comptes généraux de l'État bourguignon entre 1416 et 1420*, dir. Robert Fawtier, éd. Michel Mollat et Robert Favreau, 6 vol., Paris, 1965-1976, t. II-1, 1966, n° 3592, p. 373 (*Recueil des historiens de la France, Documents financiers*, 5).

³⁵ AST, TGS, n° 81, 1435-1436, fol. 357.

³⁶ E. PIBIRI, *En Voyage pour Monseigneur...*, p. 64-65; *EAD.*, «*En ambassarie...*», p. 298-303.

pontificat. Mentionnons simplement Jean de Grolée, préposé du Mont-Joux, vice-chambrier apostolique, mais aussi conseiller du duc Louis de Savoie et du roi de France Charles VII, envoyé en de multiples occasions auprès de ce dernier³⁷.

LES SPÉCIALISTES

Les grandes figures de l'État savoyard faisaient donc partie du personnel diplomatique mandaté par Amédée VIII en France et en Bourgogne. Néanmoins, si l'on considère les légations dans leur ensemble, on peut constater qu'il s'agit très souvent de petites ambassades, constituées régulièrement d'un ou de deux écuyers accompagnés d'un messenger, afin d'assurer la correspondance avec Amédée VIII.

L'écuyer Bertrand Melin est sans aucun doute l'officier qui a rempli le plus grand nombre de mission en France et en Bourgogne. Originaire de Bresse et châtelain de Pont-de-Vaux de 1411 à 1430³⁸, ce ne sont pas moins d'une quarantaine de missions qui le menèrent auprès de Charles VI, de Louis de Guyenne, du futur Charles VII, du duc Jean de Berry, de Bernard d'Armagnac, des ducs de Bourgogne Jean sans Peur et Philippe le Bon, des duchesses de Bourgogne Marguerite de Bavière et Michelle de Valois, de Jean de Lancastre, duc de Bedford, d'Henri V, et du roi des Romains Sigismond de Luxembourg quand il se trouva à Paris pour tenter de parvenir à la paix³⁹. Bertrand Melin peut à juste titre être considéré comme un spécialiste des affaires françaises et bourguignonnes, étant donné que toutes les délégations qu'il a effectuées au service d'Amédée VIII concernent ces deux destinations, à l'exception de

³⁷ AST, TGS, n° 85, 1439-1440, fol. 183 ; n° 92, 1444-1445, fol. 317v°, 344v° et 382v° ; n° 93, 1445-1446, fol. 308v°, 342 et 350 ; n° 94, 1446-1447, fol. 283 ; n° 96, 1447-1449, fol. 410v°, 671v° et 672v° ; G. du Fresne de BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII...*, t. IV, 1888, p. 71, 228, 257, 260-261, 277 et 464.

³⁸ *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Côte-d'Or. Archives civiles. Série B*, par Rossignol et Joseph Garnier, 6 vol., Paris, P. Dupont, 1864-1893, t. III : *Chambre des comptes de Bourgogne, n° 6634 à 9499*, par J. Garnier, 1873, p. 379 et 381.

³⁹ AST, TGS, n° 56, 1410-1412, fol. 129 ; n° 57, 1411-1412, fol. 115v° et 221v° ; n° 59, 1412-1413, fol. 172 ; n° 60, 1413-1414, fol. 181 et 193v° ; n° 61, 1414-1416, fol. 396, 415, 423v°, 429v°, 571v° et 594r°-v° ; n° 63, 1417, fol. 70 ; n° 61, 1414-1416, fol. 444, 446 et 578v° ; n° 63, 1417, fol. 99 ; n° 64, 1417-1418, fol. 180, 274v° et 323 ; n° 65, 1418-1419, fol. 203v° ; n° 66, 1419-1421, fol. 296v°, 527 et 608v° ; n° 68, 1421-1423, fol. 381 ; n° 69, 1423-1424, fol. 210v°, 213v°, 334v°, 344v° et 359v° ; n° 70, 1424-1425, fol. 257 ; n° 72, 1426-1428, fol. 220 ; n° 73, 1428-1430, fol. 243 ; n° 74, 1429-1430, fol. 247v°.

trois ambassades qui avaient un lien avec l'Empire et Sigismond de Luxembourg⁴⁰.

Bertrand Melin apparaît donc comme une cheville ouvrière de la diplomatie savoyarde, préparant les négociations par de multiples missions, mais qui était rejoint par des personnages de plus grande envergure lorsqu'il s'agissait de les conclure, afin de donner plus de lustre à l'événement et d'en parfaire les dispositions juridiques. Prenons deux exemples. Dans le contexte du traité d'Auxerre signé le 22 août 1412 sous les auspices d'Amédée VIII⁴¹, nous pouvons constater que Bertrand Melin fut envoyé en janvier, puis en mai auprès de Charles VI, de Louis de Guyenne, de Jean sans Peur et de Jean de Berry « pour trouver un traité de paix »⁴². Bertrand Melin a vraisemblablement veillé aux premières approches, puis, lorsque les négociations semblèrent bien engagées, il fut rejoint par le maréchal Boniface de Challant, Lambert Oddinet, docteur en droit et conseiller, et François Russin, écuyer et conseiller⁴³.

Il en va de même dans le cas précis de l'hommage du marquis de Saluces. Bertrand Melin se rendit, à cet effet, à trois reprises auprès du roi de France à partir d'août 1413⁴⁴. Toutefois, en janvier 1414, c'est à nouveau le juriste Lambert Oddinet et le maréchal Gaspard de Montmayeur, qui furent députés à Paris pour cette affaire et qui devaient veiller aux procédures avec les avocats parisiens⁴⁵. Bertrand Melin fut finalement envoyé six fois auprès du roi de France pour cette question entre 1413 et 1416⁴⁶. Il y eut donc un suivi de l'affaire de la part du même officier et une continuité des rapports qui facilitèrent la connaissance du dossier et permirent d'instaurer un climat de confiance entre les partis. Ce

⁴⁰ En 1408, il se rendit à Venise (*ibid.*, n° 55, 1407-1410, fol. 397v°), et en 1418, il fut envoyé en Hongrie, puis à Constance (n° 64, 1417-1418, fol. 170, 179v° et 275).

⁴¹ Francesco COGNASSO, *I Savoia*, Milan-Varese, Dall'Oglio, 1971, 2^e éd. 1981, p. 202 (*Grandi famiglie*); Richard VAUGHAN, *John the Fearless. The Growth of Burgundian Power*, Londres, Longmans, 1966, p. 97; Y. LACAZE, « Aux origines de la paix d'Arras... », p. 244; Bertrand SCHNERB, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005, p. 544 (*Biographies Payot*).

⁴² AST, TGS, n° 59, 1412-1413, fol. 172.

⁴³ Leur mission débuta le 9 juin; *ibid.*, n° 57, 1411-1412, fol. 116v°-117 et 184. À cette occasion, le roi de France narra les services que Boniface de Challant lui avait rendus par le passé et ordonna de reconnaître son fils Boniface comme son écuyer le 15 août 1412; *Inventaire des archives des Challant*, par Joseph-César Perrin, 4 vol., Aoste, Archives historiques régionales, 1974-1977 (*Bibliothèque de l'Archivum Augustanum*, 1, 4, 6 et 8), t. I, p. 115.

⁴⁴ AST, TGS, n° 61, 1414-1416, fol. 415, 423v°, 429v° et 594v°.

⁴⁵ *Ibid.*, n° 60, 1413-1414, fol. 196 (le 22 juin 1413).

⁴⁶ *Ibid.*, n° 61, 1414-1416, fol. 415, 423v°, 429v° et 594v°-595v°.

suivi de l'affaire ne fut pas un cas isolé, mais faisait partie intégrante des pratiques diplomatiques d'Amédée VIII⁴⁷. Les mérites de Bertrand Melin pour ses missions en France furent d'ailleurs reconnus par le comte, qui le récompensa de cinq cents florins pour ses bons services le 17 novembre 1410, quelques jours après la paix de Bicêtre qu'il avait lui-même négociée⁴⁸, et de cent florins peu après la paix d'Arras en 1414⁴⁹. Son service incessant fut aussi primé par l'octroi de la charge de maître de l'hôtel du comte de Genève, fils d'Amédée VIII, en 1429, un an avant son décès au cours d'une mission en Bourgogne⁵⁰.

Un autre écuyer bressan fut également choisi de manière récurrente par Amédée VIII pour les négociations en France et en Bourgogne. Il s'agit d'Amédée Macet, seigneur de Chanay⁵¹, châtelain de Saint-Trivier de 1420 à 1432⁵², conseiller et maître de l'hôtel du duc en 1429⁵³. Tout comme Bertrand Melin, Amédée Macet remplit d'importantes missions auprès du dauphin, du duc de Bourgogne, du roi d'Angleterre et de leurs émissaires entre 1419 et 1429, dans le cadre de l'effort de paix d'Amédée VIII⁵⁴.

LES AGENTS DE LIAISON

Certains émissaires n'étaient pas seulement des spécialistes, mais surtout ce que l'on pourrait appeler des agents de liaison, qui avaient pour fonction d'établir des relations constantes entre deux seigneurs. Ils étaient, dans ce cas, envoyés auprès d'un prince en particulier et non,

⁴⁷ E. PIBIRI, *En voyage pour Monseigneur...* p. 54-68.

⁴⁸ *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Isère. Archives civiles. Série B*, t. III, par M. A. Prudhomme, Grenoble, Impr. d'Allier frères, 1899, p. 395.

⁴⁹ AST, TGS, n° 61, 1414-1416, fol. 415v°.

⁵⁰ *Ibid.*, n° 74, 1429-1430, fol. 247v°. Bertrand Melin est mort vers 1430, car son frère Guillaume devint châtelain à sa place et perçut le remboursement des dépenses engagées par son frère pour un voyage auprès du duc de Bourgogne en 1430; *Inventaire sommaire... Côte-d'Or...* Série B, t. III, p. 381.

⁵¹ S. GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, 3^e partie, p. 229.

⁵² François RABUT, « Liste des châtelains de Bresse, Bugey, Valromey et Gex sous la Maison de Savoie par ordre alphabétique des châtelainies », dans *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXII, 1893, p. 170.

⁵³ AST, TGS, n° 74, 1429-1430, fol. 233v° et 239v°.

⁵⁴ *Ibid.*, n° 65, 1418-1419, fol. 204; n° 66, 1419-1421, fol. 297; n° 68, 1421-1423, fol. 345r°-v°, 346r°-v°, 352v° et 389v°; n° 69, 1423-1424, fol. 205v°; n° 70, 1424-1425, fol. 262; n° 71, 1425-1427, fol. 458r°-v°, 470, 617v° et 628; n° 72, 1426-1428, fol. 210, 212 et 214v°; n° 74, 1429-1430, fol. 233v°, 239 et 272v°; n° 76, 1431-1432, fol. 206v°.

comme Bertrand Melin ou Amédée Macet auprès de plusieurs princes. Amédée VIII employait volontiers ce type d'agent diplomatique comme instrument politique. Un des cas les plus connus est évidemment celui de Philibert Andrevet⁵⁵, chevalier savoyard originaire de Pont-de-Vaux, en Bresse⁵⁶, bien connu des historiens de la Bourgogne pour avoir servi dans les rangs de l'armée de Philippe le Bon, puis pour avoir été fait chevalier par le duc en 1421, chambellan dès 1422, et conseiller en 1424⁵⁷. Lorsqu'il combattait aux côtés de Philippe le Bon, Philibert Andrevet avait déjà à son actif plusieurs missions pour Amédée VIII, et ceci dès 1416⁵⁸. Sa carrière savoyarde fut d'ailleurs à la hauteur de celle qu'il a endossée en Bourgogne : il fut en effet écuyer d'Amédée VIII, puis conseiller et enfin chambellan, tout en étant châtelain de Bâgé entre 1420 et 1439 et de Pont-de-Veyle entre 1423 et 1440⁵⁹. Philibert Andrevet fut choisi par Amédée VIII exclusivement pour des missions ayant trait à la Bourgogne et ce jusqu'à sa mort en 1438. À ma connaissance, une seule légation l'emmena auprès du roi et de la reine de France en 1419, mais il s'agit d'une ambassade qui devait aussi rejoindre Jean sans Peur⁶⁰. On comptabilise ainsi une vingtaine de voyages⁶¹, ce qui est significatif, étant donné que Philibert Andrevet servait aussi Philippe le

⁵⁵ Souvent orthographié erronément Andrenet.

⁵⁶ S. GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, 3^e partie, p. 5-6.

⁵⁷ John BARTIER, *Légistes et gens de finances au XV^e siècle. Les Conseillers des Ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Bruxelles, Palais des Académies, 1955, p. 292-299 (*Académie Royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires*, coll. in-8°, L); Bertrand SCHNERB, «Les ambassadeurs bourguignons sous le principat de Philippe le Bon», dans *Auswärtige Politik und internationale Beziehungen im Mittelalter (13. bis 16. Jahrhundert)*, éd. Dieter Berg, Martin Kintzinger et Pierre Monnet, Bochum, D. Winkler, 2002, p. 231 (*Europa in der Geschichte*, 6); Anne-Brigitte SPITZBARTH, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467)*, thèse de doctorat de l'université Lille III-Charles de Gaulle, 2007, p. 120, 284, 334, 347, 357, 366, 395, 451.

⁵⁸ AST, TGS, n° 61, 1414-1416, fol. 619.

⁵⁹ En 1419 au moins écuyer, conseiller (au moins en 1427 : *ibid.*, n° 72, 1426-1428, fol. 212v°) et chambellan (en 1433 : *ibid.*, n° 78, 1433-1434, fol. 178v°). À sa mort, son fils Claude reprit la châtelainie de Pont-de-Veyle ; F. RABUT, «Liste des châtelains...», p. 123 et 156-157.

⁶⁰ *Ibid.*, n° 65, 1418-1419, fol. 257v°.

⁶¹ *Ibid.*, n° 61, 1414-1416, fol. 619 ; n° 62, 1416-1417, fol. 105 ; n° 65, 1418-1419, fol. 257v° ; n° 66, 1419-1421, fol. 294r°-v° et 514v° ; n° 68, 1421-1423, fol. 393 et 417 ; n° 69, 1423-1424, fol. 224v° ; n° 71, 1425-1427, fol. 470 et 485v° ; n° 72, 1426-1428, fol. 210 et 212r°-v° ; n° 78, 1433-1434, fol. 173v°, 178v° et 251v° ; n° 79, 1434, fol. 302 et 342 ; n° 81, 1435-1436, fol. 370v° et 425 ; n° 82, 1436-1437, fol. 274v° ; n° 83, 1437-1438, fol. 248v° ; n° 84, 1438-1439, fol. 283v°.

Bon et qu'il était de fait régulièrement absent de la cour savoyarde. Il y revenait cependant fréquemment, mais parfois avec le titre d'ambassadeur du duc de Bourgogne⁶².

Philibert Andrevet fut donc utilisé par Amédée VIII et Philippe le Bon comme agent de liaison entre leurs cours. Les deux princes se servirent ainsi de sa double appartenance à leur entourage comme d'un instrument de politique internationale. Philibert Andrevet avait en effet un accès direct auprès des deux princes et bénéficiait de leur confiance, ce qui pouvait bien évidemment être bénéfique pour l'avancée de négociations.

LE RECOURS À UN DOUBLE ANCRAGE : UNE TECHNIQUE DIPLOMATIQUE D'AMÉDÉE VIII

Le recours à ce double ancrage a d'ailleurs été judicieusement employé par Amédée VIII et nous permet de mieux saisir les critères de sélection de certains officiers, car si l'on conçoit aisément que le chancelier, des maréchaux ou des hommes de loi figuraient au sein d'une ambassade, il est plus difficile de comprendre les raisons qui ont poussé Amédée VIII à désigner de manière récurrente des écuyers comme Bertrand Melin et Amédée Macet. Ils étaient certes tous deux châtelains de châtellenies proches des frontières françaises et bourguignonnes, ce qui pouvait être utile pour certaines affaires concernant les limites du duché, mais cela ne semble pas suffisant pour expliquer ce choix répété. Les sources savoyardes ne donnant pas de réponse, c'est par les textes bourguignons qu'une explication peut être avancée. Il apparaît en effet que ces officiers présentaient un ancrage familial qui se situait dans des régions proches de la France et de la Bourgogne, favorisant les échanges entre les cours et menant parfois à y avoir des charges. Bertrand Melin était ainsi écuyer des ducs de Bourgogne Jean sans Peur et Philippe le Bon⁶³, et bailli de Maulévrier dans le Maine pour le compte d'Amédée VIII en 1412⁶⁴. De surcroît, Bertrand Melin était le cousin de Philibert Andrevet, avec qui il effectua plusieurs missions diplomatiques⁶⁵. On peut d'ailleurs s'interroger sur une quelconque influence de Pierre Andrevet, trésorier général de Savoie, conseiller, maître de l'hôtel

⁶² *Ibid.*, n° 78, 1433-1434, fol. 257.

⁶³ *Comptes généraux de l'État bourguignon...*, t. I, p. 59 et 265, et t. II-2, 1966, p. 667; *Inventaire sommaire... Côte-d'Or... Série B*, t. IV, p. 252.

⁶⁴ *Inventaire sommaire... Isère... série B*, t. III, p. 395.

⁶⁵ AST, TGS, n° 46, 1401-1402, fol. 126.

et père de Philibert, quant à la carrière diplomatique de son neveu. Commissaire en 1398, Bertrand Melin se limitait à des missions relatives à la récolte des finances comtales ou aux transferts de fonds⁶⁶. Cependant, en 1401, il se rendit avec son oncle à Paris et à Arras pour des affaires liées au voyage d'Amédée VIII auprès de Marie de Bourgogne⁶⁷, puis l'année suivante, alors que Pierre Andrevet recevait l'ordre de se rendre auprès d'Amédée VIII, il emmena son neveu à ses frais⁶⁸. Bertrand Melin commença dès 1403 ses missions diplomatiques pour Amédée VIII⁶⁹. Il accompagna par ailleurs son oncle auprès de la duchesse de Bourgogne en 1420, ainsi que son cousin Philibert Andrevet en 1424 pour une ambassade destinée au duc de Bedford et à Philippe le Bon⁷⁰.

L'écuyer Amédée Macet, pour sa part, épousa la sœur de Philibert Andrevet en 1423⁷¹ et, la même année, il fut nommé gouverneur et capitaine de Mâcon pendant la période de trêve instaurée par Amédée VIII à l'occasion des conférences de Chalon-sur-Saône⁷². Son frère Jean Macet était d'ailleurs à la même époque chantre de Mâcon, et devint évêque de cette ville en 1431⁷³. Tout comme Bertrand Melin, Amédée Macet fit aussi partie de plusieurs ambassades de Philibert Andrevet⁷⁴.

Amédée VIII utilisait donc au mieux les réseaux et les multiples ancrages de ses émissaires. Si l'on tient compte à présent des officiers qui furent envoyés en France ou en Bourgogne, sans être choisis aussi fréquemment que Bertrand Melin, Amédée Macet ou Philibert Andrevet, on remarque aussitôt que des lignages sortent du lot. Ainsi, les Grolée, originaires du Dauphiné, mais vassaux en Savoie pour leurs biens en Bugey, détenteurs des plus hautes charges pour le roi de France et dans l'oligarchie de Lyon, participaient régulièrement aux ambassades d'Amédée VIII en France⁷⁵. Il en alla de même pour les Martel, notam-

⁶⁶ *Ibid.*, n° 43, 1398-1400, fol. 328v°.

⁶⁷ *Ibid.*, n° 45, 1400-1401, fol. 114v°.

⁶⁸ *Ibid.*, n° 46, 1401-1402, fol. 126.

⁶⁹ *Ibid.*, n° 48, 1402-1403, fol. 85.

⁷⁰ *Ibid.*, n° 66, 1419-1421, fol. 608v°; n° 69, 1423-1424, fol. 224v°.

⁷¹ Le duc de Savoie offrit cinq cents florins à Amédée Macet à cet effet sur sa châtellenie de Saint-Trivier; *Inventaire sommaire... Côte-d'Or... Série B*, t. IV, p. 118.

⁷² AST, TGS, n° 68, 1421-1423, fol. 422v° et 436.

⁷³ S. GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, 3^e partie, p. 230; Charles de LA ROCLETTE, *Histoire des évêques de Mâcon*, 2 vol., Mâcon, Durand et Legrand, 1866-1867, t. II, p. 372.

⁷⁴ AST, TGS, n° 71, 1425-1427, fol. 470; n° 72, 1426-1428, fol. 210r et 212.

⁷⁵ Guy de Grolée, seigneur de Saint-André et de Briord, écuyer et conseiller, a servi Amédée VIII dans plusieurs ambassades auprès du roi de France Charles VI et de son fils Charles, avant et après son accession au trône de France; AST, TGS, n° 63, 1417,

ment Guillaume⁷⁶ et Martellet⁷⁷ envoyés à plusieurs reprises entre 1413 et 1424 auprès du futur Charles VII, et pour cause : Guillaume était écuyer, conseiller et maître de l'hôtel d'Amédée VIII dès 1417⁷⁸, mais il était aussi conseiller et chambellan de Charles VI, puis du dauphin Charles, qui lui confirma d'ailleurs, le 12 novembre 1420, le don perpétuel du château de Saint-Laurent-du-Pont, non loin de Grenoble, considérant les services rendus tant lors des guerres qu'à l'occasion de missions diplomatiques en Savoie⁷⁹.

Les exemples sont nombreux : du Saix, Luyrieux, Menthon, autant de noms connus de part et d'autre de la frontière savoyarde, dont les membres ont été choisis pour servir la diplomatie d'Amédée VIII.

Ce panorama des ambassadeurs mandés en France et en Bourgogne entre 1410 et 1440 par Amédée VIII met en lumière plusieurs facteurs quant au choix des émissaires. En premier lieu, les légats étaient pris dans l'écrasante majorité parmi les conseillers. Ces derniers étaient au courant des affaires politiques du duché et côtoyaient régulièrement leur

fol. 69v°; n° 64, 1417-1418, fol. 175v° et 176; n° 65, 1418-1419, fol. 189v° et 206v°; n° 66, 1419-1421, fol. 309 et 313v°; n° 72, 1426-1427, fol. 205v° et 206v°. Ses fils, Pierre et Jean, ont également eu une part active dans les relations diplomatiques entre Amédée VIII et la France. Pierre de Grolée, écuyer, conseiller et chambellan, débuta son activité par une mission auprès du dauphin avec son père Guy en 1418 et fut envoyé en France à diverses reprises jusqu'en 1439; *ibid.*, n° 65, 1418-1419, fol. 189v°; 206v° et 513v°; n° 68, 1421-1423, fol. 218v° et 338; n° 74, 1429-1430, fol. 237v°; n° 75, 1430-1431, fol. 161; n° 78, 1433-1434, fol. 180v°; n° 85, 1439-1440, fol. 168v°. Il fut également dépêché en diverses occasions auprès de son oncle Humbert de Grolée, frère de Guy, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, maréchal du Dauphiné et conseiller de Charles VII; *ibid.*, n° 66, 1419-1421, fol. 513v°; n° 76, 1431-1432, fol. 209v°; n° 79, 1434, fol. 468v°; cf. à son sujet G. du Fresne de BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 30 et 209; t. II, 1882, p. 357 et 635, et P.-R. GAUSSIN, « Les conseillers de Charles VII... », p. 117. Pour l'activité de Jean de Grolée, fils de Guy et frère de Pierre, cf. *supra*.

⁷⁶ Guillaume de Martel, seigneur de Grammont en Bugey; AST, TGS, n° 66, 1419-1421, fol. 513v°; n° 68, 1421-1423, fol. 396; n° 69, 1423-1424, fol. 224v°.

⁷⁷ *Ibid.*, n° 64, 1417-1418, fol. 175v° et 176v°; n° 66, 1419-1421, fol. 309 et 313v°; S. GUICHENON, *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*, 2 vol., Lyon, G. Barbier, 1660 [2^e éd., 4 t. en 2 vol., Turin, J. M. Briolo, 1778], t. II, p. 255-256; G. du Fresne de BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 278; Michèle BROCARD, *Les Châteaux de Savoie*, Yens sur Morges, Éd. Cabédita, 1995, p. 103-104 (*Collection Sites et villages*).

⁷⁸ AST, TGS, n° 65, 1418-1419, fol. 199.

⁷⁹ Claude de VIC, Joseph VAISSÈTE, Alexandre du MÈGE, *Histoire générale de Languedoc... commentée et continuée jusqu'en 1830...*, 10 vol., Toulouse, J.-B. Paya, 1840-1846, t. VIII, 1844, p. 8 et 437; G. du Fresne de BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 413-416; P.-R. GAUSSIN, « Les conseillers de Charles VII... », p. 120.

seigneur. Les ambassadeurs qui n'étaient pas conseillers faisaient soit partie de l'hôtel du prince, en tant qu'écuyer par exemple, soit occupaient des charges territoriales telles que châtelain ou juge⁸⁰. Si les nobles étaient nombreux à prendre part aux négociations diplomatiques, notamment pour les missions de prestige, il faut aussi remarquer la présence importante des légistes au sein des légations. Ces derniers devenaient indispensables pour régler les problèmes d'ordre juridique qui étaient nombreux, notamment pour les questions de frontières ou d'attribution. Il est aussi indéniable qu'Amédée VIII a privilégié la continuité des rapports en envoyant à maintes reprises les mêmes émissaires et en les choisissant pour leur ancrage familial ou pour l'office qu'ils détenaient dans la cour qui devait accueillir les ambassades. Les négociations en étaient facilitées, tant dans leurs aspects pratiques que diplomatiques, et un climat de confiance s'instaurait. Certains émissaires savoyards peuvent être considérés comme de véritables spécialistes, voire comme des agents de liaison, étant donné la récurrence avec laquelle ils veillaient aux affaires concernant la France ou la Bourgogne. Ces réseaux mériteraient d'ailleurs d'être mieux étudiés afin de déterminer leur importance quant à l'avancée à la cour de certains officiers notamment.

Les émissaires d'Amédée VIII étaient donc choisis selon une pratique diplomatique commune à la France⁸¹ et à la Bourgogne⁸² qui impliquait d'envoyer en ambassade les officiers les plus à même de mener à bien les négociations, en tenant compte de leurs spécificités, de leurs capacités, mais aussi de leur ancrage et de leur réseau, en les exploitant au mieux.

Eva PIBIRI

⁸⁰ Il en allait de même pour les ambassadeurs de Philippe le Bon ; B. SCHNERB, « Les ambassadeurs... », p. 228 ; A.-B. SPITZBARTH, *Ambassades et ambassadeurs...*, p. 591-592.

⁸¹ Isabelle LE BIS, « La pratique de la diplomatie sous le règne de Charles VI. Ambassades et ambassadeurs français auprès des Anglais (1380-1422) », dans *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1987 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe*, Paris, École nationale des chartes, 1987, p. 147-149.

⁸² B. SCHNERB, « Les ambassadeurs bourguignons... », p. 225-229 ; A.-B. SPITZBARTH, *Ambassades et ambassadeurs...*, p. 591-592.